

Sujet : [TEST] Breaking news février 2025
De : Breaking news Février 2025 <c.demolin@spelc.fr>
Date : 11/02/2025, 16:01
Pour : c.demolin@spelc.fr

Donnez un résumé de cet email à vos destinataires

[Voir la version en ligne](#)



Spelc - Paris

Syndicat professionnel

libre de toute confédération, de tout parti politique, de toute idéologie.

BREAKING NEWS

Mouvement de l'emploi 2nd degré :

On met les points sur les "i" à la CAE de Paris !

LA CNE2 DONNE ENTIÈREMENT RAISON AU SPELC

Du bon fonctionnement du mouvement des maîtres dépend notre qualité de vie : nous pouvons tous, un jour, être appelés à demander une mutation. Dans son PV répondant à la saisine du Spelc, la CNE2 "ne peut que constater de graves dysfonctionnements de la Commission académique de l'emploi de Paris" (sic). Le Spelc lutte pour vous.

Pendant un an, le Spelc a invité les acteurs de la CAE de Paris (Commission académique de l'emploi, instance diocésaine) à résoudre les dysfonctionnements de cette instance.

Pendant un an, le Spelc a réclamé l'application de l'Accord sur l'emploi.

Pendant un an, le Spelc a appelé les autres syndicats à le rejoindre dans ses revendications.

En vain !

Ce dialogue de sourds ayant assez duré, **le 25 novembre dernier, le Spelc a procédé à une saisine de la CAE.** Sur ce sujet, vous pouvez relire nos communications de décembre et de janvier [ICI](#).

Le 16 janvier 2025, le Spelc a saisi la CNE2 (Commission nationale de l'emploi du 2nd degré, instance dépendant du Secrétariat général de l'enseignement catholique) pour l'informer des dysfonctionnements de la CAE de Paris. La CNE2 a été édifiée... **Les directives de la CNE2 sont sans appel.**

Suite à la saisine du Spelc, la CNE2 somme la CAE de Paris de respecter l'Accord sur l'emploi et ses modalités d'application. En outre, la CNE2 a exigé que la CAE de Paris révise son règlement intérieur et son calendrier avant le début du mouvement et les lui fournisse.

Les représentants des organisations syndicales Snec-CFTC, Fep-CFDT et CGT-EP siégeant en CNE2 ont réprouvé les dérives de leurs troupes parisiennes en validant unanimement le PV de la CNE2. Comment leurs représentants syndicaux parisiens ont-ils pu laisser dysfonctionner la CAE de Paris sans saisir la CNE2 depuis tant d'années ? La complaisance a des limites !

Un sacré recadrage donc de tous les acteurs de la CAE de Paris par la CNE2 qui rappelle chacun à ses obligations !

Nous avons pu constater hier, 10 février, lors de la réunion de la CAE que la Direction diocésaine entend les directives de la CNE2 mais encore reste-t-il à les appliquer. Les syndicats susmentionnés semblent désormais convertis et deux d'entre eux ont proclamé la main sur le cœur, dans leur déclaration liminaire, leur attachement à l'Accord sur l'emploi. C'est un retournement, un changement de cap, une révolution dont le Spelc se réjouit ! Pourvu que chacun tienne parole, nous pourrions enfin travailler correctement en CAE.

nous pourrions enfin travailler correctement en CAE.

Cependant le Spelc reste mobilisé car nous revenons de loin et il reste fort à faire ...

La CNE2 est bien décidée à suivre la CAE de Paris de près et elle pourra compter sur nous. **Le Spelc est déterminé : si la CAE de Paris ne respecte pas, désormais, l'Accord sur l'emploi, nous ferons saisine sur saisine.**

Notre syndicat ne s'accommode pas des dysfonctionnements et n'en tire pas parti ! Le Spelc vous informe loyalement car nous pensons que vous avez le droit de savoir ce qui se passe dans vos instances. Si certains en doutaient encore, le Spelc s'avère être LE syndicat de confiance : engagé, constructif et vraiment responsable !

Surtout, si vous êtes entré dans le mouvement des maîtres, prenez attache auprès de notre responsable du mouvement du 2nd degré afin que nous puissions suivre votre dossier de près et faire respecter vos droits.

Contactez Véronique Ducamin,

v.ducamin@spelc.fr / 06 22 61 48 62

L'équipe du Spelc est là pour vous épauler

**ICI
Adhérez en ligne**

Être adhérent Spelc, c'est :

- **Bénéficiaire d'informations et de l'aide du Spelc, syndicat représentatif dans l'enseignement privé sous contrat** : parce que nous sommes compétents et que nous avons la confiance des électeurs.
- **Être épaulé, représenté et défendu par le syndicat parisien dont les cotisations sont les moins élevées** : parce que nous partageons les mêmes réalités professionnelles et financières que vous ! N'oubliez pas que l'adhésion au Spelc est remboursable ou déductible à 66% des impôts.
- **Bénéficiaire de tarifs préférentiels auprès de mutuelles et assurances partenaires.**
- **Bénéficiaire du service juridique de la Fédération des Spelc, des avis et du suivi de notre avocat partenaire** concernant vos interrogations et vos problématiques juridiques ou judiciaires professionnelles. **Bénéficiaire de la protection juridique** qui couvre tout adhérent Spelc à jour de ses cotisations en cas de litige lié à la situation professionnelle.
- **Enfin, adhérer au Spelc, c'est surtout former une chaîne d'union solidaire !**

Contacts Spelc :

- **Responsable 1 er degré : Emmanuelle Savioz**

e.savioz@spelc.fr / 06 64 79 56 52

- Présidente et responsable 2nd degré : Claire Demolin Cordier

c.demolin@spelc.fr / 06 75 07 57 25

Retrouvez-nous et adhérez en ligne sur :

<https://paris.spelc.fr>

Le bulletin d'adhésion au format PDF est ici :

[Bulletin d'adhésion](#)

Cet email a été envoyé à c.demolin@spelc.fr, cliquez ici pour vous désabonner.

FR